

Pour publication immédiate

## LA SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE 2008 LA PRIORITÉ AUX JEUNES DE 10 À 21 ANS

Lanaudière, le 13 novembre 2008 – Du 16 au 22 novembre 2008, les jeunes sont conviés à réfléchir aux comportements à risque face à la consommation d'alcool et des autres drogues et de pratique des jeux de hasard et d'argent. Avec la Semaine de prévention de la toxicomanie, l'Agence de la Santé et des Services sociaux souhaite aussi permettre aux jeunes d'accroître leur sentiment de compétence à faire des choix éclairés dans ce domaine.

### **Jeunes de 10 à 14 ans : Se parler, s'informer, s'affirmer**

Les activités mises de l'avant pour rejoindre les jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années et du début du secondaire visent à augmenter le nombre de jeunes capables d'identifier comme facteurs de protection contre les dépendances les compétences personnelles et sociales telles que l'affirmation de soi, la communication et la résolution de problèmes.

### **Pour les jeunes de 15 à 21 ans : *Es-tu toxique ?***

Sous le thème « *Es-tu toxique?* », les activités proposées aux adolescents et jeunes adultes qui sont de plus en plus mis en présence de situations de consommation, veulent les aider à identifier les signes, les comportements et les situations à risque lors d'occasions festives telles que soirées entre amis, spectacles, partys, bals de finissants.

Un des objectifs cette année est aussi de faire comprendre aux adolescents et jeunes adultes que l'effet d'une drogue est toujours imprévisible, car il dépend de trois facteurs inter reliés : le produit consommé; l'individu qui consomme et le contexte de consommation. C'est ce qu'on appelle la Loi de l'effet.

### **Des partenaires engagés qui s'impliquent depuis plusieurs années**

Pour promouvoir la Semaine de prévention de la toxicomanie, la Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière compte sur la précieuse collaboration des organismes communautaires spécialisés en toxicomanie de la région. De concert avec des écoles primaires et secondaires, des organismes communautaires et les CLSC, les organismes spécialisés en toxicomanie proposent différentes activités de prévention aux jeunes ainsi qu'à leurs parents. Pour répondre à vos questions au sujet de l'alcool et des drogues, consultez l'un de ces organismes : Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes au 450 759-4545 (MRC D'Autray, Joliette, Montcalm et Matawinie) ou Uniatox des Moulins au 450 968-0363 (MRC Les Moulins et L'Assomption).

**Vous avez des questions au sujet de l'alcool et des drogues ?**

**Deux services téléphoniques d'aide et d'écoute. Confidentiel. 24 heures par jour et 7 jours sur 7.**

**La ligne Parents**, au 1 800 361-5085

Dans la région de Montréal, composez le 514 288-5555

**Drogue : aide et référence**, au 1 800 265-2626

Dans la région de Montréal, composez le 514 527-2626

Vous pouvez aussi visiter [www.dependances.gouv.qc.ca](http://www.dependances.gouv.qc.ca) et [www.parlonsdrogue.com](http://www.parlonsdrogue.com) et [www.agencelanaudiere.qc.ca](http://www.agencelanaudiere.qc.ca)

- 30 -

Source :

Pascale Lamy  
Agente d'information  
Direction de santé publique et d'évaluation  
450 759-1157 poste 4437  
[pascale\\_lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca)

Information :

Robert Peterson  
Agent de planification, programmation et recherche  
Direction de santé publique et d'évaluation  
450 750-1157 poste 4432  
[robert\\_peterson@ssss.gouv.qc.ca](mailto:robert_peterson@ssss.gouv.qc.ca)